

Rencontres
Interprofessionnelles
Régionales

Languedoc-Roussillon

IR

sommaire

- 4 | **23^e rencontre**
Bâtir plus de logements
à quel prix et pour qui ?
- 6 | **24^e rencontre**
L'urbanisme au service
du projet territorial
- 8 | **25^e rencontre**
Les défis de l'efficacité
énergétique
- 10 | **Bilans | Intervenants**



[1]



[2]



[3]



[4]



[5]



[6]



[7]



[8]

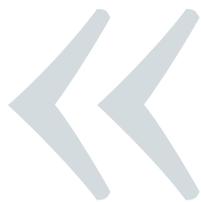


[9]



- [1] Accueil RIR – Sylvie Ruiz, Stéphanie Mille, Élodie Leclerc – URO HABITAT
- [2] Ouverture des Partenaires
URO HABITAT / ADEME / REGION LR / DREAL
Denis Rey, Frédéric Guillot, Raphaëlle Vienot,
Francis Charpentier
- [3] Michel Irigoien, Ville de Montpellier – Carine Puyol, USH
- [4] Maud Joalland, SCE Montpellier
- [5] Christophe Morales, Vice Pt Montpellier Agglo
- [6] Fabien Blasco, Montpellier Agglo
- [7] Nicolas Lebunetel, APULR - Christophe Lladeres, CROA LR
- [8] David Barruchi – Région LR, Julien Prieur – ACM,
Jean-Pierre Lacan – OGBTP, Christophe Lladeres – CROA LR,
Philippe Ribouet – FPI LR
- [9] Simone Bascou, CLCV – Jean-Pierre Lorillot, EDF –
Michel Irigoien, Ville de Montpellier.
- [10] Jean-Paul Volle, Professeur émérite Université Paul Valéry

édito



Pour la 8^e année, les partenaires des RIR LR, URO Habitat, l'ADEME, la DREAL et la Région LR, se sont efforcés d'apporter un éclairage régional à l'actualité, illustré par des exemples concrets et des projets aboutis. Trois grands rendez-vous techniques, 60 intervenants, 600 participants et un programme axé sur le coût de la construction, la vision prospective de l'urbanisme et les enjeux de la transition énergétique.

Trois thèmes pour relayer *actualité nationale et réalité régionale*, identifier les freins et les leviers rencontrés par les professionnels de toutes les filières, communiquer le plus largement possible sur les pratiques efficaces et la reconductibilité de démarches sanctionnées par des résultats éprouvés.

Soixante intervenants de qualité et d'horizon très différents qui apportent à chaque conférence une plus value incontestable et des points de vues transverses pour chaque thématique. Au delà du choix des sujets, toujours pertinents et en résonance avec les attentes des professionnels régionaux, la qualification d'intervenants bénévoles est un gage de faisabilité technique et assure un succès indéniable.

Six cent participants pour démontrer que l'intérêt manifesté par les réseaux des acteurs de l'habitat pour ces trois grands rendez-vous techniques depuis huit ans est sans cesse renouvelé. Chaque thème mobilise entre 150 et 300 auditeurs, selon sa pertinence, mais les partenaires s'attachent à traiter tous les grands sujets de société, qu'ils soient très attendus techniquement ou qu'ils revêtent une urgence sociale et humaine, tel que la prise en compte du vieillissement ou la précarité énergétique...

Enfin, comment ne pas évoquer l'évolution des RIR depuis 2005, sans valoriser le partenariat et la co-maîtrise d'ouvrage renouvelés et largement éprouvés entre URO Habitat, à l'origine du concept, l'ADEME, la DREAL et la Région LR. Les partenaires ont en commun la volonté de garder le développement durable en fil rouge des débats, et d'en aborder chacune de ses composantes, qu'elle soit sociale, économique ou environnementale sans omettre l'importance de la gouvernance à travers des exemples porteurs d'opportunités à l'échelle du territoire régional.

Maryse Gauthier-Castan,
Fusion Ingénierie





21 juin
2012

Bâtir plus de logements à quel prix et pour qui ?



Voilà une question qui aurait pu apparaître saugrenue en 2010 et 2011 tant sur certains segments de marché la réponse était évidente. L'exemple du collectif est parlant. Les logements étaient majoritairement destinés aux investisseurs locatifs prêts à payer un prix de marché qu'en tout état de cause le commun des mortels du Languedoc-Roussillon était incapable d'honorer. Quelques mesures fiscales plus tard, dans un contexte de morosité flamboyante, la question initiale prend tout son sens.

Le Scellier rangé au rayon des accessoires, la vérité toute crue ressort du placard. Les coûts de construction ou plus précisément les coûts d'acquisition de logements sont trop élevés pour satisfaire un besoin de base qui au demeurant ne se dément pas. Se fondant sur la faiblesse du revenu moyen des ménages en région le constat apparaît limpide.

La réflexion se complique dès lors que l'on tente d'amorcer quelques pistes pour débloquer la situation. La chaîne de production du Bâtiment est longue. Chacun des maillons ou plutôt chacun des acteurs qui la composent tente de jouer sa partition en espérant que les autres partenaires n'émettent un quelconque aucun couac qui rendrait le concert inaudible.

Évoquer la question du coût c'est « se refiler la patate chaude ». Le prix élevé c'est forcément l'autre.

Le détenteur de foncier imagine difficilement que son bien puisse s'orienter à la baisse. Depuis des années, son schéma de pensée s'est précisément forgé dans un contexte de hausse sévère du prix des terrains. Celui-ci peut représenter près de 20 % d'une opération collective et parfois plus de la moitié du coût de construction d'un logement individuel.

Au demeurant, cette spirale inflationniste se nourrit de la concurrence que se livrent promoteurs et autres aménageurs pour maîtriser de précieux m². Par son intensité et surtout sa durée, la crise aura peut-être raison de cette déraison. Comme évoquée lors de la RIR de juin 2012, la maîtrise d'outils expérimentés, ici ou là, peut aussi y contribuer qu'il s'agisse d'ingénierie ou de portage foncier sous la houlette ou non d'un EPF appelé, en tout état de cause, à jouer un rôle de plus en plus majeur. Pour l'heure, cette nécessaire révolution culturelle n'en est qu'à ses balbutiements.



[1]



[2]

- [1] Bertrand Oddo, DREAL LR.
- [2] Nicolas Jeannet, Conseil général Gard.
- [3] Philippe Ribouet – Nexity
Président Promoteurs Immobiliers LR.
- [4] David Barruchi, Julien Prieur,
Jean-Pierre Lacan, Christophe Lladeres,
Philippe Ribouet, Armand Cathala,
Marc Dhauteville.



[3]

Le foncier en portefeuille, le promoteur attend de la maîtrise d'œuvre le geste créatif qui fera la différence sur le concurrent. Cette prétention au demeurant légitime se heurte souvent à un principe de réalité économique. Faire beau pour pas cher n'est pas donné à tout le monde. Faire beau, simple et pas cher encore moins. Le dialogue peut parfois être tendu. Aux dires de la maîtrise d'œuvre, l'augmentation des prétentions de la maîtrise d'ouvrage conjuguée à une contraction du marché favorise le dumping économique.

La hausse des radiations du tableau de l'Ordre pour défaut de paiement d'assurance traduit l'ampleur des tensions au sein des cabinets d'architectes. Leur intervention ajoutée à celles des BET, bureaux de contrôle et autres assureurs, ne représente pas moins de 10% du prix final. Les marges de manœuvre pour

en contracter les coûts apparaissent limitées sauf à prendre le risque d'une perte de la qualité de prestation dont se plaignent toutefois les entreprises de production.



[4]

Précisément, plus de la moitié du prix de la construction relève de la phase de travaux. Sur cette part prépondérante devrait se concentrer la majorité des réductions de coûts potentiels. La vérité est plus cruelle. La concurrence exacerbée à laquelle se livrent les entreprises locales et la venue d'acteurs extérieurs attirés par la dynamique régionale tirent les prix vers le bas. Sur les marchés publics notamment, les offres anormalement basses sont régulièrement dénoncées par les fédérations professionnelles. Les banquiers spécialisés soulignent des taux de rentabilité d'entreprises tant du gros œuvre que du second œuvre souvent en dessous de la ligne de flottaison.

Les salaires ont été revalorisés au cours de ces dernières années afin de redorer l'image de marque du secteur et permettre ainsi d'attirer des jeunes. Revenir en arrière aurait un effet dévastateur. En outre et ce n'est pas accessoire cette phase de production correspond par nature à la mise en place de matériaux composés de matières premières dont les cours ne sont pas décidés en France ni *a fortiori* en Languedoc-Roussillon. Pour ne pas noircir le tableau on passe sous silence l'incidence éventuelle de réglementations techniques sur les coûts de production. Au final sur la phase travaux, faute de marge on ne peut travailler qu'à la marge.

La dernière option consiste à regarder de plus près la part qui revient à la promotion elle-même qui comprend frais fixes, frais de commercialisation et marge calculée à l'aune de la prise de risque. Pas sûr que ce soit suffisant.

Construire moins cher est un objectif ambitieux. Entre puissance publique, urbanistes, aménageurs, promoteurs, concepteurs, producteurs pour ne citer qu'eux, il doit se dégager une vision partagée, un dialogue plus nourri et une compréhension accrue des contraintes de chacun. Bref, afin d'éviter l'étranglement du système, il convient de se passer de toute discorde autour du coût...

Jacques Baghi,

Directeur de la Cellule Économique BTP Languedoc-Roussillon

Intervenants 23^e RIR
Olivia Breheret
Bertrand Oddo
DREAL LR
Roger Rabier
INSEE LR
Claude De Sanderval
Action Logement
Fabien Blasco
Montpellier Agglomération

Nicolas Jeannot
Conseil Général du Gard
Gilles Le Hericy
Caisse & Dépôts
Nicole Garnier
Établissement Public Foncier
Philippe Roussel
Terres du Soleil

Jean-Claude Lacan
Pt Office Général Bâtiment
& Travaux Publics
Philippe Ribouet
Pt Fédération Promoteur
Immobilier LR
Christophe Llauder
Pt. Ordre des Architectes LR
David Barucchi
Conseil Régional LR

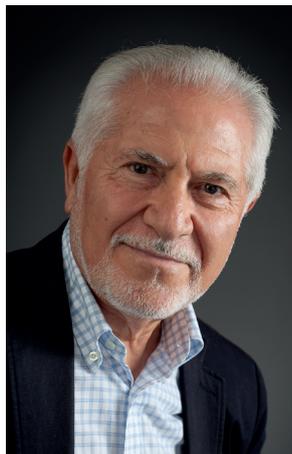
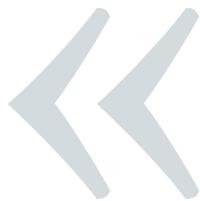
Julien Prieur
OPH Agglo Montpellier
ACM
Armand Cathala
Habitat Audiois
Marc Dhauteville
DLM Associés
Jean Castel
Ville de Montpellier

Alain Reynes
SOCOTEC
Yves Cesson
ESH – ALOGEA
Simone Bastoul
CLCV
Bruno Cassin
FNAIM



11 octobre
2012

L'urbanisme au service du projet territorial



Simple dans sa formulation, cette interrogation ouvre un très large éventail d'approches possibles. Aussi, il convient de bien la cerner. Le sujet pose la question des rapports entre une réflexion sur le futur pour saisir et comprendre ce qui émerge, pour rendre intelligibles les grandes tendances et l'action.

Définie ainsi, la prospective n'est ni une idéologie ni une utopie. Elle apparaît encore moins comme une prévision capable de lever les incertitudes d'une société en mouvement, accéléré.

La prospective ne peut être que collective, pluridisciplinaire et itérative car sa finalité est avant tout de bien poser collectivement les questions d'avenir pour guider une stratégie opérationnelle et des actions concrètes.

Pierre Chapuy¹ la résume d'une jolie formule : la prospective, « *c'est explorer les futurs possibles pour identifier les enjeux de demain et élaborer les décisions d'aujourd'hui* ».

En France, deux périodes paraissent se dégager dans le domaine de la prospective territoriale : la première, dominée par un État puissant, omniprésent et centralisateur, disposant d'un pouvoir de décision sur les entreprises et leurs localisations. (*Commissariat au Plan, Centre d'Analyse Stratégique, DATAR*) période bel et bien révolue.

La seconde qui s'est ouverte avec la décentralisation. Ce qui était le privilège des services de l'État est très largement passé du côté des collectivités territoriales avec deux conséquences majeures : un changement radical d'échelle et un élargissement spectaculaire des problématiques explorées.

La prospective territoriale se déploie aujourd'hui à des échelles très variées et selon des formes multiples.

L'urbanisme opérationnel, quant à lui, traduit sur le territoire les besoins nombreux, souvent contradictoires, d'une société confrontée à des incertitudes montantes, en crise, sujette à de plus en plus de tensions et de risques. Il est confronté à des questions de temporalité, de multiplication des acteurs et des approches, à l'empilement des contraintes et à la confusion des objectifs.



[1]



[2]

[1] Denis Rey, Directeur régional URO Habitat.

[2] Didier Kruger, Directeur régional DREAL LR.

[3] Nicolas Lebunetel, Président des Urbanistes LR.

[4] Jean-Louis Villeneuve, Maud Joalland, Christophe Morales, Antoine Garcia-Diaz, Denis Rey, Jacques Teyssier, Étienne Toussaint, Laurent Ducroux.



[3]

Maud Joalland
 BET SCE Montpellier
Jean-Louis Villeneuve
 DREAL LR
Vincent Braquet
 SAT SGLM DDTM 30

André De Crescenzo
 Dir. GPM Aménagement
Laurent Ducroux
 Associé - DL Avocats
Étienne Toussaint
 Agence d'Urbanisme
 de la Région Nîmoise

Jacques Teissier
 Conseil Général Hérault
Christophe Lladres
 Pt. Ordre des Architectes LR
Nicolas Leburnetel
 Pt. APULR
Antoine Garcia-Diaz
 Agence Garcia-Diaz

Intervenants 24^e RIR
Christophe Morales
 Vc Pt Montpellier Agglo
Gérard Cabello
 Maire de Montarnaud
Patrick Dumas
 Maire de Molières S/ Ceze
Richard Pech
 Adj. urbanisme Assas

Cette 24^e RIR a permis de souligner l'importance de la prospective territoriale dans la conduite des projets d'aménagement, en mettant en évidence que le futur devait aujourd'hui, bien plus qu'hier, guider l'action.

La prospective territoriale demande, de la part des nombreux acteurs, en particulier des responsables politiques, une volonté forte devant la complexité croissante des projets urbains. Elle doit combattre la « dictature » de l'urgence, en permettant une meilleure adaptation aux incertitudes sociétales et des modes de vie, en soulignant que plus l'environnement est incertain, plus la prospective est indispensable.

Elle suppose des alliances nouvelles, des modes de management des projets territoriaux plus innovants. Elle pose la question de leur gouvernance et du leadership qui doivent, de plus en plus, s'éloigner des structures administratives classiques.

Les questions liées à la temporalité entre la réflexion et l'action, les échelles territoriales pertinentes, détachées du territoire administré, ont été très largement abordées, posant par là même celle du risque d'une rupture ou d'une perte de cohérence entre la démarche prospective et le projet.



[4]

Il a été rappelé de manière insistante que la réalité ne devait pas être oubliée selon la formule « l'urbanisme de demain, c'est maintenant ».²

Le « pourquoi » du recours indispensable

à l'urbanisme prospectif a été particulièrement bien argumenté, tout en soulignant le manque d'évaluation des démarches prospectives qui nuit à leur crédibilité.

La réponse à la question « comment passer de la prospective à l'action ? » s'est révélée plus complexe en raison du large éventail des échelles territoriales, des structures administratives, et il convient de le souligner, de l'inadaptation parfois, des méthodes de gouvernance permettant de faire émerger une intelligence collective des situations.

Les échanges qui ont eu lieu durant cette 24^e RIR, ont toutefois oublié d'aborder la question fondamentale qui devrait être inscrite dans toutes nos démarches collectives : la prospective et l'action, pour qui ?

Placer la femme et l'homme au cœur de nos préoccupations d'aménagement du territoire est un impératif collectif. Certainement un sujet à soumettre pour les RIR en 2013.

Antoine Garcia-Diaz,
 Architecte, urbaniste – Agence Garcia-Diaz



29 novembre
2012

Les défis de l'efficacité énergétique



Aujourd'hui est lancé le débat national sur la transition énergétique, qui va donner une nouvelle impulsion nationale, mais les échanges au niveau régional ont une importance capitale car ce sont les acteurs du territoire qui auront à mettre en œuvre les orientations prises. Cet échelon est d'autant plus central qu'il fait le lien entre décisions politiques et destinataires ultimes, les citoyens et les habitants.

Les partenaires des RIR, ont rappelé en introduction, les grandes caractéristiques régionales dont la plus faible consommation d'énergie par habitant au niveau national en raison d'un climat favorable et de la forte part des services dans l'économie. Malgré cette réalité, la Région LR s'est fixée un objectif de diminution des consommations de 50 % d'ici à 2050 car au-delà des enjeux environnementaux il y a des enjeux économiques et sociaux, pour une région où le revenu par habitant est plus faible que la moyenne nationale. La transition énergétique est donc une vraie opportunité de développement économique par des créations d'emploi et un facteur de protection contre la vulnérabilité des ménages impactés par l'étalement urbain.



[1]

En filigrane de la conférence : la sociologie de l'énergie ! Une approche originale de l'efficacité énergétique, plus souvent abordée par la technique et l'économie. Pour comprendre les conditions sociales de la transition énergétique, il faut : mettre au centre l'habitant et ses usages, développer une « réflexivité énergétique » en identifiant l'impact des comportements pour les faire évoluer, prendre en compte les « pratiques thermiques » dans la conception et dans le cas de rénovation en copropriété, valoriser le rôle des « leaders énergétiques », véritables moteurs des projets.



[2]

Aujourd'hui deux bailleurs ont présenté des dispositifs d'accompagnement en rénovation BBC : visites à domicile assurées par une association de médiation sociale pour inciter aux bonnes pratiques pour l'OPH Perpignan Méditerranée. Logements témoins pédagogiques, pour les rénovations très importantes, mis en place par Hérault Habitat en partenariat avec EDF. Contrairement aux travaux ces démarches ne bénéficient pas de financement public, on comprend alors qu'il soit difficile de passer à l'étape supérieure de la participation des habitants à la conception exprimée par la CLCV pour que l'habitant ne soit plus seulement l'objet mais aussi le sujet des rénovations en HLM, car lui aussi contribue au financement de ces travaux à travers la « troisième ligne » de la quittance.

[1] Raphaële Vienot, Chef service Plan Climat Energie Déchets, Direction Environnement Conseil régional LR.

[2] Michel Irigoien, Directeur Moyens techniques et Énergie, Ville de Montpellier.

[3] Simone Bascoul, Vice Présidente en charge de l'habitat CLCV.

[4] Gaëtan Briseperrière, Christophe Arnone, Michel Irigoien, Carine Puyol, Simone Bascoul, Bernard Barral, Jean-Pierre Lorillot.

[3]



Simone Bascol
CLCV Montpellier

Bernard Barral
Hérault Habitat
Jean-Pierre Lorillot
EDF

Christophe Arnone
Architecte
Michel Irigoien
Ville de Montpellier

Philippe Marechaux
Éric Sérin
OPH Perpignan Méditerranée
Carine Puyol
USH auprès de l'UE

Intervenants 25^e RIR
Gaëtan Brisepierre
Sociologue
Joëlle Efforsat
Région LR

La question du financement est d'autant plus centrale dans les opérations d'efficacité énergétique, que les bénéfices économiques ne sont pas toujours évidents et immédiats pour les habitants. Le « surcoût » de l'efficacité énergétique n'est pas toujours facile à isoler du reste des coûts d'une rénovation ou d'une construction, mais des marges de manœuvre existent, notamment au niveau européen. L'Union Sociale pour l'Habitat a rappelé que des fonds comme le FEDER étaient sous-utilisés et que ces budgets allaient augmenter dans les années à venir (nouvelle feuille de route de l'UE). En outre, une réflexion est à mener sur des aides sociales comme l'APL qui pourraient intégrer des critères de performance énergétique des logements pour limiter le fléau des impayés. Cependant les efforts de la collectivité ne pourront véritablement porter leurs fruits au niveau des habitants que si les opérations accompagnent une transformation des usages des bâtiments.

L'usage d'un bâtiment ne concerne pas seulement les habitants, il implique aussi tous les acteurs de sa gestion et de son exploitation. Cette activité n'est toujours pas valorisée par les acteurs politiques : « on vient inaugurer une construction mais pas 40 ans d'exploitation ». L'une des façons d'appréhender l'efficacité énergétique d'un bâtiment en phase

d'exploitation est de mettre en place une campagne de mesure des consommations. Une démarche encore inhabituelle mais que cherche à développer l'ADEME qui participe à un suivi national des performances

[4]



du BBC et dans laquelle une vingtaine de bâtiments de la région ont déjà été instrumentés. Des initiatives similaires ont déjà été prises dans les lycées de la région qui ont permis de montrer que le « tout automatique » n'était pas le plus économe. Plutôt que de se substituer aux occupants, il est plus efficace de leur laisser un interrupteur tout en installant un détecteur de présence en cas d'oubli. Comme l'a rappelé la Ville de Montpellier, c'est toute la démarche conception qui doit se mettre au service des usages, ceux des habitants comme ceux des exploitants, si l'on veut atteindre les niveaux de performance attendus.

Au final, la démarche sociologique contribue à une dynamique déjà engagée par les acteurs du territoire afin de développer « une maîtrise d'usage », pour reprendre le titre de ces rencontres. À travers l'observation et l'analyse des pratiques sociales, elle participe à la circulation du sens des usagers vers les concepteurs, et complète les retours d'expérience issue des campagnes de mesure. Si l'on ne donne pas plus de place à ces démarches qui partent du terrain, il sera difficile de passer du désir à la réalité, des exigences réglementaires à des performances réelles, et de mettre en œuvre la transition énergétique.

Gaëtan Brisepierre,
Sociologue spécialiste en énergie

Les chiffres

25	conférences
487	intervenants soit 20 par conférence
4883	participants, soit 200 en moyenne
8660	professionnels ¹ mobilisés via le réseau Convergence
+1000	questionnaires d'enquête évalués et traités

La communication



Les RIR LR bénéficient d'une plate forme d'échanges, de communication et de capitalisation performante grâce au site Internet www.convergence-lr.fr, outil de diffusion du « Plan Convergence » initié par URO Habitat. L'ensemble des documents diffusés depuis 2005 est en consultation. Ce site n'a cessé d'évoluer depuis sa création et s'est doté d'un outil statistique très performant, qui quantifie et identifie le trafic généré par les Rencontres Interprofessionnelles Régionales et permet un comptage analytique précis (nombre de messages diffusés, nombre de professionnels ciblés, identification des relais professionnels web, animation du réseau,...).

À ce jour le site Convergence totalise 263 621 visites. Les RIR LR ont généré 59 652 visites dont 38 475 visiteurs différents pour 131 286 pages consultées.

En 2013, les RIR LR se dotent d'une nouvelle identité visuelle spécifique pour l'ensemble de ses outils de communication.

Interve

MINISTÈRES

Franck Faucheu, Bruno Bessis
PUCA, MEEDDM / DGUHC
Hélène Abel, Pierre Miquel
MEEDDM / DGALN

PRÉFECTURE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Cyrille Schott, Claude Baland,
Préfets de région, Préfets
de l'Hérault

CETE MÉDITERRANÉE

Marc Bruant, Fabrice Lopez,
Jacques Legaigoux, Jean Alain
Bouchet, Bruno Cornen

DREAL

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Directeurs et dir. adjoints:
Jacky Cottet, Gérard Valere,
Didier Kruger, Michel Eychenne,
Francis Charpentier, Daniel Fauvre

Services: Michel Maindrault,
Yamina Lamrani, Nello Chauve-
tiere, Renaud Durand, Fabienne
Martin-Therriaud, Daniel Frays-
sinet, Annick Tekatlian, Philippe
Vialle, Bertrand Oddo, Jean-Louis
Villeneuve, Olivia Breheret

DDTM: AUDE, GARD, HERAULT, P. ORIENTALES

Bernard Comas, Jean-Louis
Villeneuve, Philippe Monard,
Mireille Bara, Yann Sistach,
Yves Toupillier, Alain Grieu,
Jean-Emmanuel Bouchut,
Vincent Braquet, Annie Tehar

DIREN

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Olivier Braud, Frédéric Dentand

DRIRE

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Michel Brot, Gérard Hirschy,
Pierre Metche

ARS LANGUEDOC-ROUSSILLON

Gérard Courtois, Isabelle Plaisant,
Jean-Paul Aubrun

INSEE LR

Bernard Canonero, Roger Rabier

UESL

Claude de Sanderval

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER REGIONAL,

Marc Arnaud, Nicole Garnier
directeur & directrice adjointe

nants RIR 2005 - 2012

ADEME

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Directeurs et dir. adjoints :

Gérard Riguidel, Thierry Laffont, Frédéric Guillot, Jacqueline Roisil

Ingénieurs : Céline Vachey, Camille Fabre, Nathalie Trouselet, Samuel Puygrenier, Hubert Pscherer, Martine Cheylan

UNION SOCIALE POUR L'HABITAT (USH) & REGION

Laurent Ghekiere, Carine Puyol – représentants USH auprès de l'UE, Muriel Boulmier – Représentante CECODHAS, Joseph Vidal, Denis Rey, Président et directeur régional URO Habitat

ORGANISMES D'HABITAT SOCIAL LR

OPH AGGLO Montpellier – ACM: Claudine Freche, René Comes, Isabelle Albert, Alain Braun, Julien Prieur

OPH Hérault Habitat: Jean-Pierre Pugens, Didier Boze, Dominique Melin, Bernard Barral

OPH des Pyrénées-Orientales: Monique Pramayon, Philippe Lacalm

OPH Perpignan Méditerranée: Muriel Casgha, Philippe Marechaux, Éric Serin, Alexandre Witt

OPH du Grand Alès: Christophe Durand

OPH Béziers Méditerranée: Laurent Orlando, Claude Jouve

OPH Habitat Audois: Denis Janaud, Armand Cathala

SFHE – Groupe ARCADE: Luc Cerutti

ALOGEA: Daniel Saint Martin Tillet, Yves Cesson, Marianne Baillaud

FDI: Olivier Charra, Jean-Paul Coudert, Aurélien Schollier

CONSEIL RÉGIONAL

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Maryse Faye, Charline Leroy-Diaz, Fabrice Lamoureux, Raphaëlle Vienot, Lucette Belicourt, Zora Meyer, Benoît Celie, David Barucchi, Daniel Gras, Joëlle Efforsat

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'HÉRAULT

Sébastien Forest, Laurent Aufrere, Sylvain Saltiel, Séverine Tersinet, Jean-Pierre Quentin, Anne Hanquez, Myriam Tancogne, Jacques Teissier

CONSEIL GENERAL DU GARD

Philippe Gressin, Nicolas Jeannet

AGGLO MONTPELLIER

Pierrette Mienville, Christophe Morales, Yves Nurit, Nicolas Roubieu, Martine Tourre-Darcourt, Christophe Deligny, Fabien Blasco

AGGLO GRAND ALÈS

Ghislain Bavre

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE LUNEL

Corinne Pouzenc

SCOT SUD GARD

Pascal Bonnifet

VILLES

Assas: Richard Pech
Castelnau-Le-Lez: Éric Gaillard, Catherine Dayre

Castries: Jean-Louis Foulquier

Frontignan: Christine Torres

Lattes: Cyril Meunier

Molières Sur Cèze: Patrick Dumas

Montarnaud: Gérard Cabello,

Montpellier: Michel Irigoïn,

Éric Gomez, Sylvie Mahot

Perpignan: Bruno Grenier

Pézenas: Philippe Nicolle

Sommières: Guy Daniel,

Philippe Moissonnier

ARCHITECTES / URBANISTES

Luc Doumenc, Ankel Cerese,

Florence Igon, Pascale Deffayet,

Philippe Jouvin, Christophe

Lladeres, Marc Dhauteville,

Serge Martin, Michel Gerber,

Pierre Tourre, Nicolas Lebunetel,

Bich Tran, Serge Jaure, Frédéric

Kaiser, Jean-Louis Michel,

Christian Combes, Nicolas

Cregut, Patrice Genet, Antoine

Garcia-Diaz, Guillaume Bonoure,

Gordon Pritchard,

Marc Galligani, François Fontes,

Silvain Czechowski, Olivier

Brousse, Christophe Sies, Frédéric

Jauvion, Christophe Arnone,

Étienne Toussaint

BUREAUX D'ÉTUDES /

ENTREPRISES

Jean-Pierre Laurent, Bernard

Richard, Yves Jautard, Stéphane

Bedel, André Joffre, Thierry

Salomon, Jérôme Alba, Claude

Jamot, Alain Montagut, Philippe

Pariset, Gilles Delcros, Christian

Olive, Joël Boursaud, Brigitte

Thuilliez, Gaïané Kandzian,

Christophe Ripert, Raymond

Hugues, Marc Audibert, Bastien

Colas, Alain Reynes, Laurent Mori,

Fernand Jordan, Maud Joalland

AMENAGEURS PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

Michel Troncin, Marc Sechaud, Philippe Gadelle, Philippe Roussel, Gilles Amblard, Bertrand De Gouttes, Jacques Niel, Daniel Sahuc, Olivier Charra, André Costa, Frédéric Koczian, André De Crescenzo, Hervé Vanaldewereld

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES, ORGANISMES ET SYNDICATS

Association des Urbanistes du Languedoc-Roussillon:

Christine Torres, Nicolas Lebunetel

Syndicat National des Aménageurs

Lotisseurs: Hervé Vanaldewereld

AMO LR: Patrice Genet

Ordre Architectes Languedoc-Roussillon: Berengère

Rodriguez De Sa, Christophe

Lladeres, Philippe Capellier

Maison Architecture Languedoc-

Roussillon: Nicolas Cregut

EnviroBAT Languedoc-Roussillon:

Christian Combes

Agence Locale Énergie

Montpellier: Marjorie Salaün

Fondation Abbé Pierre:

Véronique Stella

CNDB: Jean-Marie Haquette

FFB: Robert Fongaro, Patrick

Ceccotti, Jean-Jacques Planes,

Alex Conil, Jean Régis Tarazewitch,

Jean-Claude Thierry

OGBTP: Jean-Claude Lacan

CAPEB: Corinne Mouly, Thierry

Marc, José Tebar, Luc Waxin,

Patrick Sanchez, Patrick Issaly

FPI: Marc SEchaud, Philippe

Gadelle, Slimane Haddouche,

Philippe Ribouet, Xavier Bringer

URCMI: Jean-Jacques Ciano

UNTEC: Jacques Philippe Charpy,

Pierre Mit (Présidents nationaux)

AICVF: Joël Boursaud, Gérard

Daude, Daniel Dadies

ATEE: Jean René Quelen

AITF: Jean Casteil

EGF BTP: Daniel Sahuc

FNAIM: Bruno Cassin

MÉTÉO France: Stéphane Roos,

Isabelle Llorca

SDIS 34: Lt. Colonel Éric Larrieu,

Cdt. Gilbert Arnal

COMITES, ASSOCIATIONS, GROUPEMENT

Agence Qualité Construction:

Godlive Bonfanti

Association des Paralysés

de France: Alain Mirault

Association HANDIALOGUE:

Daniel Yves Briant

Association CLCV:

Simone Bascoul, Vanessa Barro

Cobaty Méditerranée:

Christian Abbal

Groupelement Industrie

Promotion – GIP Méditerranée:

Raphaël Piediscalzi

Union des Aveugles: Thierry Jammes

GEFOSAT: Sandrine Buresi

AUTRES PERSONNALITÉS

Dr Claude Terral, Jean-Paul Volle

– Professeur émérite, Laurent

Ducroux – Avocat, Gaëtan Brise-

pierre – Sociologue

AMÉNAGEURS PUBLICS

SERM: Éric Berard, Arnaud

Diguet, Frédéric Cauvin, Sylvie

Ferro, Stéphane Baumont

HÉRAULT AMÉNAGEMENT:

Oudara Outhabong

LRA: Jean-Guillaume Petit

SERVICES PUBLICS, INSTITUTIONNELS, FINANCIERS,

FINANCIERS,

EDF: André Sautet, Michel

Berthomieu, Jean-Pierre Lorillot

GDF SUEZ: Olivier De Lorgeril,

Brigitte Ponty

CDC: Gilles Le HERICY

Crédit Foncier: Chantal Poux,

Christophe Bouldouyre

DEXIA: Christophe Tirel,

J.-Jacques Saint Lezin

Groupe Caisse d'Épargne:

Marie-Christine Korniloff

Pôle de compétitivité DERBI:

Gilles Charier

LOSFOR: Jean-Luc Folliot

OREF: Azzedine Bouslimani

Mission Bois Energie: Élodie

Payen

Seniors & Santé: Chantal Merel

DYNEFF: Alexandra Sanchez

LA POSTE: Pierre Billet

Rencontres
Interprofessionnelles
Régionales
Languedoc-Roussillon

R
R

fuzion
ingenierie

organisation et animation
des RIR LR 2005 – 2013
www.fusion-ingenierie.com